Observatoire paritaire, prospectif et analytique des métiers et qualifications de la Métallurgie

CERTIFICATIONS

CQPM • Intégrateur câbleur aéronautique

Produire - Réaliser

Ajustage - Assemblage - Montage

MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

L'intégrateur câbleur aéronautique intervient dans toutes les étapes liées aux opérations de montage et de câblage de matériel électrique embarqué dans un sous-ensemble ou un aéronef, en conformité avec les normes strictes du secteur aéronautique. Cela inclut la réalisation des installations de câbles, des connexions électriques et la mise en place de composants électroniques dans l'aéronef, en veillant à ce qu'ils soient correctement positionnés et fonctionnels. Il intervient également dans l'intégration de sous-ensembles, c'est-à-dire des composants ou groupes de composants qui doivent être assemblés avant d'être intégrés à l'ensemble de l'aéronef. Il agit pour le compte de constructeurs aéronautiques ou de compagnies aériennes, en respectant les exigences de qualité, de sécurité et de traçabilité.

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- ***La préparation de l'installation d'un faisceau ou d'un meuble et/ou baie ou d'un sous-ensemble dans l'aéronef***

  Avant toute installation, l'intégrateur câbleur aéronautique procède à la préparation du matériel nécessaire. Il repère et identifie les composants à partir d'un dossier de production comprenant la gamme de fabrication, les plans d'installation (2D ou 3D), les fiches d'instruction et les documents de référence. Il vérifie la conformité des équipements et outillages à utiliser, en signalant toute anomalie susceptible d'affecter la qualité ou la sécurité de l'installation.

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

- ***L'installation ou la dépose d'un faisceau ou d'un meuble et/ou baie ou d'un sous-ensemble dans l'aéronef***

Une fois la préparation achevée, l'intégrateur câbleur aéronautique réalise l'intégration et le cheminement des faisceaux dans l'aéronef en respectant les plans définis dans le dossier de production. Il travaille à partir d'une zone de travail préalablement repérée et préparée, en tenant compte des contraintes d'accessibilité et des exigences techniques spécifiques à chaque aéronef, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité et en utilisant les équipements de protection individuelle et collective mis à disposition. Il assure la pose et la fixation des câbles et veille à la bonne application des règles de cheminement, de frettage, de ségrégation, de protection et d'identification. Le faisceau est routé avec soin dans l'aéronef en suivant les trajets définis par les plans afin de préserver leur intégrité et leur fonctionnalité.

COMPÉTENCES

- Préparer les éléments nécessaires à l'installation d'un faisceau, de sous- ensembles électriques et/ou meubles et/ou baie dans l'aéronef
- Préparer les équipements ou les sous-ensembles avant montage dans l'aéronef
- Réaliser l'intégration et le cheminement des faisceaux dans l'aéronef
- Réaliser les opérations de métallisation, de freinage, de serrage au couple, protection
- Réaliser les raccordements et connexions ou déconnexions dans l'aéronef
- Protéger et conditionner, les faisceaux, les équipements, les sous-ensembles et son environnement dans l'aéronef

LES MÉTIERS LIÉS

- Électricien / Électricienne
- Monteur - câbleur / Monteuse - câbleuse

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion

> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution profesionnelle : Pôle emploi, APEC…

> Identification

Niveau : 3
N° Cert. : 2001 0206 R
État : Active
RNCP : RNCP41138

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)
- Pro A
- CPF

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE

© Tous droits réservés
Utilisation des données en libre accès sous réserve de citer la source « Observatoire de la métallurgie » pour toute diffusion